

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 JANVIER 2024

N° 2024-002

OBJET :

**OPTIMISATION DE LA
GESTION DES
DECHETS
PAPIER/CARTONS**

**CONVENTION DE
PARTENARIAT AVEC
VALORISE**

Date de convocation : 11 janvier 2024
Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de suffrages exprimés 13

Présents : CHAMPALE Aymeric, LABROSSE Bernadette,
DESMONCEAUX Jean-Marc, CROISAT Gaëlle, DABONOT
Denis, BALLON Anne-Marie, RONGIARD Christiane,
BARBERET Annie, GRAS Isabelle, JANDARD Gilles,
PEREZ Sonia, COFFY Loïc, BEROUJON Jean-Baptiste.

Absents excusés : DOMINGUEZ Nicolas

Secrétaire de Séance : PEREZ Sonia

Suite à l'arrêt du conventionnement de la COR avec l'association VALORISE relative à l'optimisation de la gestion des déchets papier et cartons, Monsieur le Maire souhaite que la commune continue à s'impliquer dans cette démarche de développement durable.

Il présente deux propositions :

- Devis RECYGO-groupe LA POSTE : 2 704.50€ HT/an-cadence de passage toutes les 4 semaines
- Devis association VALORISE : 600.00€/an-cadence de passage toutes les 4 semaines

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **DE RETENIR** la proposition de l'association VALORISE pour 600.00€/an.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le projet de convention de partenariat ci-annexé.
- **D'AUTORISER** la dépense nécessaire au règlement de la prestation.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Secrétaire de séance,
Sonia PEREZ

Le Maire,
Aymeric CHAMPALE

